

Saint-Thurien

La lettre d'information de la municipalité

L'EDITO

Christine KERDRAON, maire

En ce début de printemps, le conseil municipal s'est réuni le 4 avril dernier pour voter le budget primitif 2024 d'un montant de 1 901 619.66 €

Parmi les principales décisions prises, nous pouvons noter le recrutement de l'animatrice Samantha SINGUIN depuis le 12 mars, la poursuite des travaux urgents de l'église, l'aménagement de la route de Quimperlé et l'achat d'un fourgon et d'une balayeuse.

L'ensemble de ces dépenses sera financé sans recours à l'augmentation des taux des impôts locaux.

En cette période, c'est également la reprise des animations en plein air organisées par les associations et la commune : la randonnée du 1^{er} mai, le troc et puces, le marché bimensuel, le fest-leur, la fête de l'école, le festival « Fest'Ysol », les fêtes patronales...

Je vous invite à consulter le calendrier des manifestations pour ne rater aucun événement

PENNAD-STUR

Christine KERDRAON,
Ar Vaerez

E deroù an nevezamzer-mañ, d'ar 4 a viz Ebrel tremenet, e oa en em vodet ar c'huzul-kêr evit votiñ budjed kentañ 2024 a sav da 1 901 619.66 €

E-touez an divizoù pennañ kemeret gantañ e c'hallomp gwellet e oa bet tutaet ar vuhezourez Samantha SINGUIN d'an 12 a viz Meurzh, emeur o terc'hel d'ober al labourioù mallus war an iliz, emeur o terkañ hent Kemperle hag ez eus bet prenet ur c'harr-marc'hadourezh hag ur skuberez.

Arc'hantaouet e vo an holl zispignoù-se hep lakaat kreskiñ feur an telloù lec'hel da greskiñ.

Er mare-mañ ez eo adkrog an abadennoù dindan an amzer aozet gant kevredigezhioù ar gumun ivez : an dro-vale d'ar 1^{añ} a viz Mae, foar al laou, ar marc'had kinniget div wech ar miz, ar fest-leur, gouel ar skol, ar festival « Fest'Ysol », gouel ar sant patrom...

Pediñ a ran ac'hanoc'h da sellet ouzh deiziadur an abadennoù evit ma ne vefe c'hwitet abaden ebet ganeoc'h.



Les nouveaux habitants accueillis par la municipalité

Le 5 avril dernier, Christine Kerdraon et son équipe ont accueilli les nouveaux habitants de la commune à la salle communale. Treize familles, récemment installées, ont à cette occasion reçu en guise de bienvenue un sac à l'effigie de Saint-Thurien avec un abonnement à la médiathèque, la liste des commerçants et associations locales... Avant le pot de l'amitié, Christine Kerdraon a pris le temps de présenter la commune et de détailler les différents services et activités possibles.

NUMÉROS D'URGENCE

Services techniques : 02 98 06 60 18 – 06 66 12 71 89
Régie des eaux de Quimperlé Communauté : 06 38 72 13 27
Dépannage EDF : 09 726 750 29

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les taux des impôts locaux pour 2024 concernant les ménages :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28.31 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 30.82 %
- Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 10.71 %

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	349 600	32 097,27	Excédents antérieurs reportés
Charges de personnel	491 997,27	11 000	Atténuation de charges
Atténuation de produit	1 500	39 740	Produits services et ventes
Virement section investissement	96 570,51	740 176	Impôts et taxes
Transfert entre sections	5 896,49	172 558,62	Dotations et participations
Autres charges gest. courante	100 306	59 198,38	Produits de gestion courante
Charges financières	7 000	100	Produits exceptionnels
Charges exceptionnelles	2000		
TOTAL	1 054 870,27	1 054 870,27	TOTAL

SECTION D'INVESTISSEMENT

2

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il

s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (par exemple la taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : les subventions relatives à la construction du préau sportif).

DÉPENSES		RECETTES	
Travaux de voirie	208 525,73	5 400	Fds concours amngemt rue de querrien
Travaux bâtiments communaux	104 941,73	101 817	Subv. aménagement rue de Quimperlé
Subventions achats vélo élec.	1 200	154 531,28	Subventions préau sportif
Site internet	2 100	23 750	Subv. panneaux photovoltaïques
Achat matériel divers	57 038,73	300	Fds de concours rest. petit patrimoine
Éclairage public	1 369,53	87 168	Subventions travaux église
Travaux église	155399	3 544	Subvention boisement
Restauration patrimoine	2 000	96 570,51	Virement de la section de fctionnement
Boisement PPC	5 000	79 300,39	FCTVA
ESPACE JEUNES (ETUDES)	7 000	5 000	Taxe d'aménagement
ACHAT VEHICULE	30 000	214 048,95	Excédent fctionnement antérieur
DEFICIT REPORTE	214 048,95	50 000	Emprunt
Remboursement emprunts	47 552,95	5 196,49	Amortissement immobilisations
Remboursement caution	450	10 000	Produit cession
Opération d'ordre (sortie actifs)	10 122,77	10 122,77	Opération d'ordre
TOTAL	846 749,39	846 749,39	TOTAL

Subventions aux associations

Le vote du budget primitif s'accompagne du vote du montant des subventions accordées à différentes associations thuriennes. Le montant total est maintenu.

En voici le détail :

Amicale des sapeurs-pompiers : 200 € ; Amicale du 3^{ème} Age : 570 € ; Amicale laïque : 1 339 € ; Association des parents d'élèves : 1 089 € ; Comité de jumelage : 570 € ; Digor'n Nor : 650 € ; Section locale UNC-AFN : 330 € ; Société de chasse : 500 € ; Comité des fêtes : 1 500 € ; Groupement des artisans, commerçants, entrepreneurs individuels : 500 € ; Pas par haz'art : 1 150 € ; Hentou Coz : 900 € ; Refuge Ponytopia : 200 €.

La commune subventionne par ailleurs plusieurs associations extérieures :

ADMR Ellé-Isole de Tréméven : 1 695 € ; Club gymnique bannalécois : 50 € ; Croix-Rouge française – Quimperlé : 35 € ; Solidarité Paysans de Briec : 35 € ; Maison familiale rurale de Pleyben : 60 € ; Espace musique de Bannalec : 10 € ; CFA de Ploufragan : 60 € ; DDEN du secteur de Scaër : 60 € ; Secours populaire de Rédéné : 35 € ; IFAC de Brest : 60 € ; Cent pour un toit de Quimperlé : 350 € ; Maison familiale d'Elliant : 60 €.

Aides municipales

Le conseil municipal a par ailleurs décidé de reconduire les différentes aides accordées aux particuliers demeurant dans la commune :

100 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ; 25 € pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie de 300 litres (40 € pour une cuve de 500 à 1000 litres) ; 150 € pour la formation au BAFA ; 40 € par enfant pour une adhésion ou un abonnement annuel auprès d'une association thurienne ou d'un service de Quimperlé Communauté.

En matière d'habitat, des aides à l'amélioration du logement sont accordées aux personnes en situation de handicap. Et pour les situations difficiles, les dettes eau et énergie peuvent être totalement ou partiellement, en fonction du quotient familial, prises en charge. Enfin, la mairie peut intervenir pour des secours d'urgence, avec des colis alimentaires et, des bons de carburant.

Renseignements et conditions d'obtention de ces différentes aides auprès de la mairie.

Un nouveau véhicule aux services techniques

La commune vient de se doter d'un nouveau véhicule pour les services techniques municipaux : le fourgon de marque Fiat Ducato a été acquis auprès du garage Peintureau, de Saint-Thurien, au prix de 21 658 € HT.

Clôtures, volets.... Pensez à la déclaration préalable

La déclaration préalable est une autorisation d'urbanisme obligatoire à la réalisation de certains travaux ne nécessitant pas de demande de permis de construire : changement de fenêtre, ravalement de façade, pose de panneaux d'isolation extérieure, construction d'une terrasse surélevée, d'un mur ou d'une clôture, travaux de toiture, installation d'une caravane dans votre terrain... Renseignements sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578, ou auprès de la mairie.

Frelons asiatiques : campagne de piégeage jusqu'au 1^{er} juin

Le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen. En vol, il a un aspect sombre voire noir, tandis que le frelon européen a un aspect jaune. Pour les piéger, munissez-vous de deux bouteilles d'eau en plastique, découpez le haut de l'une et reposez-le à l'envers de manière à en faire une sorte d'entonnoir, découpez les deux bouts de la deuxième bouteille et encastrez-la perpendiculairement sur l'entonnoir. Accrochez le tout à une branche après avoir verser un mélange d'alcool et de sucre.

Recherche saisonnier

La commune recherche un saisonnier ou une saisonnière, à temps complet, pour un contrat du 17 juin au 13 septembre (entretien des bâtiments et espaces verts). Lettre de motivation et CV à transmettre avant le 31 mai à la mairie, 3 place du centre à Saint-Thurien, ou par mail : dgs@saint-thurien.bzh

Taille de haie : interdit jusqu'au 31 juillet

Il est strictement interdit de tailler des haies et d'abattre des arbres entre le 16 mars et le 31 juillet, ceci afin de protéger la période de nidification et de reproduction des oiseaux.



Nouveau : un service communal d'animation

La commune vient de se doter d'un service animation en recrutant, depuis mars dernier, Samantha Siquin dont les missions sont de proposer aux mineurs de la commune des activités éducatives sur les temps scolaires, mais également pendant leurs vacances.

Dans le cadre de l'école, elle met en place diverses activités sur le temps méridien de la grande section au CM2 et à la garderie du soir. Une réflexion est en cours pour ouvrir un accueil collectif de mineurs afin de répondre aux besoins et attentes des familles de la commune. L'accueil « loisirs 6-10 ans » accueillera les enfants de 6 à 10 ans sur des temps courts, sur 2 heures. Un « Accueil Ados » à destination des jeunes de 11 à 17 ans pourra accueillir les adolescents sur des demi-journées, journées ou sur des soirées.

L'accueil devrait être lancé dès cet été par des propositions d'activités selon les tranches d'âge. Les activités auront lieu sur la commune dans diverses infrastructures : préau sportif, salle municipale...

Au menu : du sport, des jeux, de la cuisine, la remise en route du jardin partagé... Il y en aura pour tous les goûts.

Le dossier d'inscription et le programme d'animation seront téléchargeables sur le site internet de la Mairie, sur les tableaux d'affichages et en version papier à la mairie.

St Thurien s'équipe de PanneauPocket

Application téléchargeable gratuitement, Panneau Pocket est disponible sur Saint-Thurien et permet de s'informer en ligne (agenda, alertes, infos pratiques...). Pour la télécharger, ouvrez le store de votre smartphone ou tablette, tapez PanneauPocket, puis cliquez sur Installer. Une fois l'application installée, recherchez la commune ou le code postal.



Fest al leur et Redadeg le 18 mai

Cette année, exceptionnellement, le Fest al leur se tiendra place Kilmacow, à l'occasion du passage de la Redadeg. 6 groupes se succéderont de 20h à 1h du matin. Programme détaillé sur www.pasparhazart.com.

La Redadeg, course pour la langue et la culture bretonne, a lieu tous les 2 ans en Bretagne. C'est une course relais, qui démarre à la Pointe du Raz le 17 mai et se termine à Morlaix le 25 mai. Dans la nuit du 18 au 19 mai, vers 1h du matin, les coureurs passeront par Saint-Thurien.

La commune a acheté 1 km (n°390) et l'association pAs paR haZart 2 km (n°388 et 389).

Fest'Yzol du 5 au 9 juin

À l'initiative de la municipalité, un repas intergénérationnel a accueilli le 10 mars dernier les Thuriennois âgés de 70 ans et plus, au restaurant scolaire, en compagnie des élèves de l'école. prochain rendez-vous le mardi 6 juin à 12 h ou 12 h40, avec au menu, rougail-saucisses, crème mascarpone avec fraises fraîches. Inscriptions en mairie dès à présent. (02 98 39 83 71).



Festival Ethno Folk les 14, 15 et 16 juin à Troysol

Organisé par l'association pAs paR haZ'art, l'Ethno Folk, festival des voix et musiques du monde, se tiendra les 14, 15 et 16 sur le terrain municipal de Troysol, avec une dizaine de groupes invités, français et étrangers, sous un grand chapiteau de cirque !

Au programme : Zanmari Barré (Ile de la Réunion), Michalove (Pologne), La Dame Blanche (Cuba), Bab el West (France/Maroc), Calle Mambo (Chili), Nuri (Tunisie), Bako Combé (France/Burkina Faso), Caretta Pipoca (France/Amérique latine), Choro em Kemperle (classe de choro du conservatoire de Quimperlé communauté).

Et le dimanche après-midi, une grande nouveauté : un bal du monde avec Karutxo (Bretagne-musiques et chants du monde) et Trafiquants (bal roumain) + concert/DJ le soir

Animations, marché de créateurs, restauration durant tout le week end !

Pour plus d'informations : www.pasparhazart.com. La billetterie est en ligne.

Fêtes patronales des 6 et 7 juillet

Le comité des fêtes lance un appel aux bénévoles pour l'organisation des fêtes patronales, puis de la fête de Troysol du 3 août. Merci de contacter Guillaume Louvel au 06 24 05 37 94

MÉDIATHÈQUE

Les expositions à venir

La médiathèque accueille, du 4 juin au 29 juin, l'exposition de dessins (fusain-craies,) et gouaches de l'atelier dessin de l'association Digor'n Nor avec leur professeur Patricia Koscherperger, puis, en juillet et en août, une exposition photos multi artistes sur le thème "Et toi, tu vois quoi ?"

Les séances des bébés lecteurs sont programmées les 30 mai, 21 juin et 13 septembre, de 10h à 11h.

L'heure des histoires et petit bricolage aura lieu les mercredis 29 mai, 13 juin et 18 septembre pour de 14h à 16h30.

L'activité tout public, en famille, se déroule les mercredis 24 juillet et 22 août (cyanotype) et les après-midi jeux de société intergénérationnels, les mercredis 12 juin 10 juillet et 14 août, de 14h à 16h30 en continu. Les jeux de société sont à disposition à la demande tout au long de l'année.

À noter encore que les votes pour le prix romans sésame 2024 sont à remettre au plus tard le 23 juillet à la bibliothèque.

Calendrier des animations

TOUTE L'ANNÉE : marche Hentou Coz le 3^e samedi du mois

DE MARS À OCTOBRE

• Chaque 2^eme dimanche du mois, de 8 h à 13 h, petit marché et puces

MAI

Sam. 18 : Fest al Leur

Mer. 22 : Goûter dansant de l'Amicale du 3^e Âge

Sam. 25 : Repas des propriétaires, de la Société de chasse

Dim. 26 : Vin d'honneur de la fête des mères organisé par la municipalité

JUIN

Sam. 1^{er} : Repas des pompiers (Salle municipale)

Sam. 8 : Assemblée générale de la Société de chasse

Ven. 14, sam. 15 et dim. 16 : Ethno Folk

Dim. 16 : Vin d'honneur de la fête des pères organisé par la municipalité

Mer. 19 : Goûter dansant de l'Amicale du 3^e Âge

Sam. 29 : Kermesse de l'Amicale laïque

JUILLET

Sam. 6 et dim. 7 : Fêtes patronales (Comité des Fêtes)

Dim. 21 : Bourse aux vinyles Asso. des commerçants (Salle municipale ou chapiteau)

Directrice de publication : Christine Kerdraon -

Photos : Mairie, médiathèque

Conception : 142 mille lieux (06 71 26 73 19)

Impression : Imprim Graphik, Quimperlé